

Tél 04.68.95.33.11 Site internet : brouilla.fr mail : mairiebrouilla@orange.fr

# 39ème Année Juillet Aout Septembre 2018

### Sommaire :

- \* Commémoration
- \* Conseil municipal du 30/05/2018
- \* Spectacle de fin d'année
- La bibliothèque municipale
- \* Association Espoir pour le Laos
- \* Service jeunesse PIJ
- \* Conférence
- \* Informations
- \* Conseil municipal du 20/06/2018
- \* Informations
- \* Nos associations
- \* On nous prie d'insérer
- Informations utiles

# **BRULLANOVES**



### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

### DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 à 11 heures

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'immeuble Rouzaud.

# OPERATION BRIOCHES

**Du 2 au 6 octobre prochain** Brouilla s'associe à l'UNAPEI 66 et organise la traditionnelle vente de Brioches au profit de l'association qui vient en aide aux enfants handicapés et à leur famille.



Les brioches sont vendues 5 € qui sont entièrement reversés à l'UNAPEI 66.

Nous comptons sur votre soutien et espérons que cette année encore, cette vente rencontrera un vif succès.

# LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

N'oublions pas les classiques!

Avis aux lycéens, étudiants et à tous les lecteurs. Grâce à des dons récents, la bibliothèque s'est enrichie d'œuvres classiques, du XVIe siècle au XXe siècle, que vous pouvez emprunter pour vos études et votre plaisir personnel.

Voici quelques auteurs et titres :

Balzac: le Père Goriot (3 ex.), le Lys dans la vallée, le Colonel Chabert

Albert Camus : L'Etranger, La chute Colette : les Claudine, le blé en herbe...

Mme De La Fayette : la Princesse de Clèves

Alain Fournier: le Grand Meaulnes

Gustave Flaubert: Madame Bovary, l'Education sentimentale

Pierre Corneille: Horace, Cinna

Victor Hugo: les Misérables, Notre-Dame de Paris, Quatre-vingt treize, Hernani

Molière: plusieurs comédies

Maupassant: Pierre et Jean, Bel ami, Contes de la Bécasse

Gérard de Nerval : Sylvie, les filles du feu

André Malraux : La condition humaine, La voie royale

Racine : Bérénice, Phèdre, Athalie Laclos : les Liaisons Dangereuses R. Queneau : Zazie dans le métro

Rabelais : Gargantua
J.P. Sartre : Les mots
B. Vian : L'écume des jours

Voltaire : Candide

Rousseau: Rêveries du promeneur solitaire

Emile Zola: L'assommoir, Germinal Les Mille et Une Nuits: (3 v) Et beaucoup d'autres livres....

### EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2018

Présents : Ms TAURINYA. MASSETTE, PACCIANUS, Mmes BANTREIL Ms JP SUNER, BENNES, COMMES, COSTE, Mmes CHARVIEUX, BELLAVISTA, LLOBET, C OGOZALY, L ALCON.

Absents excusés: Mme MANIERE.

Procurations de M. COSTE à M. TAURINYA Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre SUNER

#### **OUVERTURE DE LA SEANCE: 18 H 55**

M. le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 4 Avril 2018, compte-rendu envoyé par mail à tous les Elus le 05 avril 2018.

Pas d'observations, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres votants et représentés.

### 1 - Approbation du règlement intérieur de la Mairie

Le Conseil Municipal, VU le code général des collectivités territoriales, Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 18/12/2017,

**ADOPTE** à l'UNANIMITE le règlement intérieur du personnel communal dont le texte est joint à la présente délibération, **DIT** que ce règlement sera communiqué à tout agent employé à la Ville de BROUILLA, **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 2 - Vote des subventions attribuées aux associations pour 2018

M. le maire donne la liste des associations qui ont transmis leur bilan annuel et propose d'affecter des subventions à chaque association. *Proposition d'affectation, adoptée à l'unanimité des membres votants.* 

### 3- Décision modificative n°1 BUDGET Commune

Suite à une demande de la trésorerie d'Elne il faut annuler un titre de 2017 d'un montant de 38 609.86€ ; des modifications doivent être apportées au budget. *Proposition de modifications budgétaires, adoptée à l'unanimité des membres votants.* 

### 4 - Actualisation des longueurs de voirie 2018

M. Le Maire expose : Le lotissement des Ecoles a été réceptionné et il convient de recenser et d'actualiser la longueur de voirie communale. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

### 5- Choix du cabinet d'Architectes / Projet réhabilitation Halle des sports

M. le Maire demande à Mme BELLAVISTA de quitter la salle, elle est susceptible d'être concernée par l'objet de cette délibération.

Le conseil Municipal à **l'UNANIMITE** des membres présents et représentés, considérant que malgré plusieurs devis demandés, une seule entreprise (SAS archi 3B) a répondu à la demande de devis, **ADOPTE** la proposition du Maire et **AUTORISE** celui-ci à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 6- Rapport d'activité Communauté de Communes des Aspres exercice 2017

Le conseil Municipal ouï l'exposé et après en avoir débattu, à **l'UNANIMITE** des membres présents **DECLARE** avoir pris connaissance du dit rapport et **PRECISE** qu'une copie sera adressée à M le Préfet par la Communauté des Communes des Aspres.

### 7 - Projet auto consommation solaire / groupe scolaire.

Le Maire donne la parole à Monsieur Bernard PACCIANUS 1<sup>er</sup> Adjoint. Celui-ci expose le projet de mise en œuvre de toits photovoltaïques sur le groupe scolaire, et propose qu'une étude soit demandée à la société TECSOL afin de définir les conditions techniques et économiques au développement de ce projet. Le Conseil Municipal après en avoir débattu ACCEPTE à l'UNANIMITE de mandater la sté TECSOL pour une étude de faisabilité, AUTORISE M. le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Séance levée à 20 H 26.

# SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

### <u>Le 30 juin dernier les élèves de l'école primaire ont présenté</u> <u>leur spectacle de fin d'année</u>

Entre le traditionnel acrosport des CM, le HIP HOP des petits et le Rap des CE1, les chanteurs nous ont régalés avec « la mère Michèle », « Bella Ciao » ou encore « Liberté, égalité, fraternité ».

Une ambiance colorée et festive qui s'est terminée en dansant avec une flash mob générale partagée avec les adultes pour le plus grand plaisir de tous !

Le spectacle a été prolongé par un repas partagé dans la cour de l'école, organisé par « les NIN'S de BROUILLA », le tirage au sort de la tombola et la traditionnelle kermesse.

L'école remercie, les enfants, les parents, l'association « les Nin's de Brouilla », la mairie sans qui cette journée n'aurait pas été possible !



# REMERCIEMENTS AUX DONATEURS DE LA TOMBOLA DE L'ECOLE 2018

Tout d'abord, un grand merci aux parents d'élèves qui ont participé à la vente des billets, qui ont récolté des dons et à ceux qui en ont fait.

Un grand merci également à l'ensemble des entreprises de Brouilla et d'ailleurs qui, en faisant un don, ont permis de récolter des fonds pour l'année scolaire 2018/2019.

Les élèves de l'école de Brouilla

### LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### De nouveaux livres!

La bibliothèque a acquis récemment un certain nombre de livres parus cette année. Voici quelques titres et quelques auteurs :

Lydie SALVAYRE: Tout homme est une nuit

Colette FELLOUS: Camille Claudel

J.M.G. LE CLEZIO : Bitna, sous le ciel de Séoul Ph. ALMOUYEL : Le guide anti-alzheimer

S. TESSON: Un été avec Homère; Sur les chemins noirs

M. ONFRAY: Décadence
M. BUSSI: Sang famille
M. LEVY: Une fille comme elle
P. MILZA: Voyage en Ritalie
F. HALLE: Plaidoyer pour l'arbre

M. BERNARD : Le bon cœur (Vie de Jeanne d'Arc)

S. MABROUK: Le monde ne tourne pas rond, ma petite; Dans son cœur sommeille la vengeance.

### Retenez bien ces dates LE SAMEDI 10 ET LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE EXPOSITION EMBROUILLAMINI VEGETAL De la Nature et des Hommes

Les plantes, les légumes, les fruits, les outils de jardinage et divers documents sur la nature et sur les jardins s'exposent à la mairie et tout autour.

En partenariat avec EDULIA, les bénévoles de la Bibliothèque seront heureux de vous accueillir... avec quelques surprises.

### Programme (dans ses grandes lignes)

### Samedi 10 novembre :

16 heures:

Inauguration

17 heures:

Chanson(s)

Conférence gustative « De la collecte au partage Des botanistes à l'assiette »

Suivis d'un apéritif convivial.

Samedi et dimanche: 10h -12h / 14h - 18h

Exposition de vieux outils, de fruits et légumes, mini-atelier(s) pour enfant, grainothèque....

### ASSOCIATION ESPOIR POUR LES ENFANTS DU LAOS

Nous vous informons que notre magasin solidaire a ré-ouvert ses portes depuis le 3 septembre.

Il se trouve rue du Général Koënig à Brouilla (près de la place des Anciens Combattants). Il est ouvert le :

### lundi de 14 heures à 17 heures et bientôt le vendredi de 14 heures à 17 heures.

Vous y trouverez des vêtements et chaussures, hommes, femmes et enfants, à petits prix, vous trouverez aussi de la vaisselle, de l'électroménager, de la décoration et des livres.



Vous avez notamment la possibilité de déposer des médicaments (non périmés) et du petit matériel médical à la mairie de Brouilla aux heures d'ouverture (10h—12h30 et 16h30—18h).

Nous vous informons également que notre équipe vient de s'agrandir avec le recrutement d'un jeune homme en service civique pour 8 mois ! Nous vous attendons nombreux !

# SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DES ASPRES (PIJ)

Service jeunesse de la communauté des communes des Aspres (Point jeune secteur de Brouilla, Banyuls des Aspres et Saint Jean Lasseille)

Le service jeunesse de la communauté de communes des Aspres vous invite à venir vous inscrire pour cette nouvelle année à la section accueil de loisirs adolescents.

Le dossier d'inscription peut être imprimé ou retiré directement :

Sur notre blog http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr

Au collège d'Elne à partir du mois d'Octobre les jeudi de 12h45 à 13h45 devant le foyer des élèves.

La permanence au collège d'Elne informera les jeunes des activités qui pourront être proposées durant les mercredi - samedi hors vacances scolaires et sur les activités prévues sur chaque vacances.

N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Concernant les prochaines vacances, le service jeunesse proposera des activités et sorties pour les 12-17 ans, afin que chaque jeune puisse passer de bonnes vacances à son rythme.

Les programmes d'activités seront en ligne sur notre page facebook : pij cc-aspres et seront disponible quinze jours avant chaque vacances.

### Activités 12 ans et 13-14 ans :

Plusieurs sorties et des journées thématiques seront organisées.

Plusieurs animations vous seront proposées pour satisfaire au maximum les centres d'intérêts des adolescents.

Une journée sur le thème d'halloween où un jeu grandeur nature sera proposé aux jeunes afin de frissonner de peur tout en s'amusant.

#### 14-17 ans:

Pour les jeunes âgés de 14 ans à 17 ans, des sorties sur le département leur seront proposées. Ils pourront également organiser la sortie de leur choix en participant à des actions citoyennes. Se renseigner auprès du responsable du secteur.

Un petit retour d'une action citoyenne qui eu lieu cet été sur la commune. Bravo aux jeunes pour leur investissement et merci à la municipalité d'avoir rendu ce projet réalisable.



### Contact:

Mickael Dejoye (responsable du point jeune secteur de Brouilla)

Contact téléphone: 06 19 36 60 67 / Contact mail: pj.brouilla@cc-aspres.fr

### LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : CONFERENCE « MATERNITE SUISSE »

Le vice-président de l'Association DAME (Descendants et Amis de la Maternité d'Elne), Serge Barba a fait revivre les maternités de Brouilla et d'Elne.

L'actualité rend compte régulièrement du drame vécu par des réfugiées enceintes et des conditions déplorables dans lesquelles ces femmes mettent au monde leur enfant. Aussi, la présentation que Serge Barba nous a faite vendredi dernier de ces havres de paix en temps de guerre, à Brouilla, puis à Elne, prend-elle un relief particulier. Les visages radieux de ces femmes et de ces enfants sur les photographies projetées nous ont appris combien quelques initiatives, soutenues par des associations, peuvent changer la vie. Bel exemple pour notre monde contemporain.

Ces maternités, de 1939 à 1944, ont accueilli des centaines de femmes enceintes, mais aussi d'autres femmes et des enfants en détresse.

Serge Barba a évoqué tout d'abord la réfection des bâtiments de la Maternité d'Elne à partir de 1997. La maison, en ruine, a été reconstruite par la volonté d'un maître-verrier, puis transformée pour devenir un lieu de mémoire.

Il l'a située dans le contexte de la Guerre Civile d'Espagne (1936-1939) et de la Retirada (exode massif d'environ 500 000 personnes entre Port-Bou et Bourg-Madame).

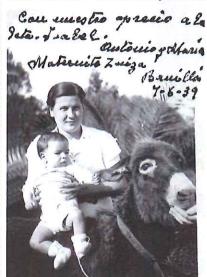
Les maternités trouvent leur origine dans l'initiative d'une association suisse « Ayuda suiza a los niños de España » qui, lors du siège de Madrid par l'armée franquiste, a mis à l'abri beaucoup d'enfants, les transférant à Valencia.

Il nous a rappelé les conditions sanitaires déplorables des camps, les femmes accouchant à même le sable des plages, la dysenterie affectant souvent mortellement les enfants.

En mars 1939, Karl Ketterer, employé par le service civil international Suisse et Elisabeth Eidenbenz, institutrice suisse offrant dans un premier temps la durée de ses congés, fondent ensemble la Maternité de Brouilla. Brouilla compte dans ce cadre trente trois naissances, mais le 07 septembre 1939, la maternité dut fermer, suite à un malentendu. Ce fut pour E. Eidenbenz une période de doute et de découragement. Il y avait une nécessité impérieuse de retrouver un lieu, et la maison de la famille Bardou-Job, entre Elne et Montescot, fut choisie.

Serge Barba nous a fait revivre les difficultés quotidiennes ainsi que ces petites victoires gagnées sur le malheur.

Les problèmes d'approvisionnement, de financement (résolus en partie grâce aux aides d'organisations suisses et de Quakers américains) ont rendu ce précieux établissement très précaire.



Un des points les plus intéressants de la conférence fut la question d'identité vécue douloureusement par bien des enfants devenus adultes. Changement de patronymes (francisation des noms), recherche des proches, ont conduit beaucoup d'individus à une quête lourde d'interrogations.

Ces maternités sombrèrent longtemps dans un relatif oubli. Puis, grâce à l'initiative de l'ancien maire d'Elne, Nicolas Garcia, la maternité d'Elne devint un lieu de mémoire, on retrouva la trace d'Elisabeth Eidenbenz, « l'âme » de cette maison, et un pan de l'histoire régionale, de l'Histoire.

Nous remercions très vivement Serge Barba qui, avec clarté et émotion, a partagé avec nous le résultat de toutes ses recherches. Il a su nous rappeler que, dans les heures sombres de l'humanité, des lueurs d'Espoir et même de bonheur peuvent voir le jour.

Un grand merci, Serge.









### INFORMATIONS

### COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les 40 donneurs qui se sont présentés lors de la collecte de sang organisée le <u>Mercredi 16 mai 2018</u> et vous invitent à la prochaine collecte prévue le **Mercredi 14 novembre** de 15h00 à 19h30 à la Mairie. L'EFS vous remercie par avance de votre soutien.

#### **BROUILLA GYM**

L'Association de gymnastique volontaire qui vous permettra de garder une bonne forme physique a repris son activité. Avec 2 séances d'une heure par semaine, salle Rouzaud à la Mairie, <u>les lundi et jeudi à 18h45</u>, elle comptait l'année dernière, une vingtaine d'adhérents dont les âges allaient de 15 à 80 ans !

Renseignements et inscriptions à brouillagym@orange.fr ou au 06.84.49.54.20

### GROUPE VOCAL « LES TAMALOUS »

Reprise des répétitions de chants, Mesdames, si vous aimez chanter des chansons populaires, venez nombreuses, un bon accueil vous sera réservé. La reprise se fera le 13 septembre, de 16h à 17h, salle Rouzaud.

#### ATELIER DE COUTURE

Rentrée de l'Atelier de couture et tricot le 13 septembre, de 14h à 17h, salle Rouzaud, à la mairie. Venez nombreuses!

### DANSE

L'Association BROUILLA DANSE informe de la reprise des cours de danse tous les **mardis**, à 19h30, salle Rouzaud à la Mairie.

### **BRULAGE DES DECHETS VERTS**

Les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers et, par conséquent, leur **brûlage est interdit** toute l'année, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Seules quelques dérogations peuvent être accordées par le Préfet dans certaines conditions (certains brûlages agricoles, écobuage en zone de montagne, brûlage dirigé, brûlage dans le cadre de la gestion forestière ou en cas d'obligation légale de débroussaillement liée au risque de feu de forêt - article 134-6 du code forestier).

En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Dans tous les cas, le brûlage est interdit du 1er juin au 30 septembre.

# OBJETS TROUVES

Divers objets trouvés sont en mairie, à savoir : une télécommande portail ou garage, un appareil photo et une clé de Honda.

### HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Les horaires des déchetteries de Trouillas et Thuir sont désormais les suivants :

Du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 Le dimanche de 9h00 à 12h00

Il est nécessaire de demander un badge d'accès à la mairie avant de vous présenter en déchetterie.

### TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

Octobre 2018 : mercredi 3, mercredi 17 et mercredi 31 Novembre 2018 : mercredi 14 et mercredi 28 Décembre 2018 : mercredi 12 et mercredi 26



# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2018

Présents : Ms TAURINYA. MASSETTE, Mme BANTREIL Ms JP SUNER, COMMES, COSTE, Mmes CHAR-VIEUX, LLOBET, C OGOZALY, L ALCON.

Absents excusés : Mme MANIERE.

Procurations T. BELLAVISTA a donné procuration à P. TAURINYA B. PACCIANUS a donné procuration à C. COMMES

N. BENNES a donné procuration à L. ALCON

Secrétaire de séance : Mme CHARVIEUX Maryse OUVERTURE DE LA SEANCE : 19 H 05

M le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 30 mai 2018, compte rendu envoyé par mail à tous les élus le 05 juin 2018.

Pas d'observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres votants et représentés.

M le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Demande de prêts et/ou dons à la pépinière départementale pour la fête de l'automne organisée par la Bibliothèque municipale.
- Lancement des marchés Aménagement de la place et Réhabilitation de la halle des sports.
- Participation aux frais de la délégation de la Saint Jean
- Visionnage d'un diaporama sur le Projet éolien

### FERMETURE DE LA SEANCE / REOUVERTURE DE LA SEANCE 19h07

### 1 - Adhésion à la Prestation de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) préposée par le CDG 66

M le Maire explique le principe de la MPO, face à la judiciarisassions croissante et à ses inconvénients. La MPO est l'un des modes de règlement alternatif des différends entre l'employeur et ses agents. Le Conseil Municipal ADOPTE à l'UNANIMITE le principe d'adhésion à la convention MPO dont le texte est

joint à la délibération et **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 2 - Renouvellement contrat agent de restauration scolaire en contrat PEC

Mme Régine Bantreil prend la parole et fait un point sur les effectifs engagés en CAE par la commune de Brouilla. Pour l'instant un seul a été reconduit sous la forme d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) pour 1 année soit du 01/06/2018 au 31/05/2018 avec une prise en charge par l'état à hauteur de 60%. Après un débat du Conseil Municipal, M le Maire propose de renouveler le contrat de l'agent de restauration scolaire en contrat PEC avec signature d'un CDI au départ de la convention initiale.

Le Conseil Municipal passe au vote - POUR: 11

-CONTRE:1

-ABSTENTION:1

# <u>3 - Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.</u>

M le maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisée depuis un décret du 27 janvier 1956. L'action collective des autorités organisatrices de la distribution d'électricité a permis la revalorisation de cette redevance.

Pour 2018 la redevance maximale de la RODP applicable aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants, est de 203.00€.

Le Conseil Municipal ADOPTE cette proposition à l'unanimité des membres votants ou représentés.

### 4/ Discussion sur le devenir du cabinet médical

M Le Maire rappelle que le conseil par délibération 492017 du 27/09/2017 a adhéré au Syndicat des Jeunes Généralistes dans l'espoir de trouver un médecin pouvant exercer sur le village.

Cette expérience est restée sans effet.

M. le Maire demande le report de cette discussion après le départ du kinésithérapeute et propose d'utiliser Facebook pour communiquer sur la recherche de professionnels de santé sur Brouilla. Le conseil municipal approuve cette proposition.

### 5/ Demande de prêt et/ou don d'arbustes méditerranéens à la Pépinière Départementale

Mme Charvieux prend la parole et expose le projet de la Fête de l'automne porté par la Bibliothèque municipale et prévue les 10 et 11 novembre 2018.

Elle demande au conseil municipal de délibérer pour autoriser M le Maire à demander un prêt et/ou un don de plantes méditerranéennes à la pépinière départementale afin d'agrémenter l'exposition.

Après en avoir débattu et délibéré, Le conseil Municipal à l'UNANIMITE des membres présents et représentés adopte cette proposition, AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

# 6/ Autorisation pour M. le Maire d'engager la procédure et de signer le marché « Aménagement de la place »

Le conseil Municipal ouï l'exposé et après en avoir débattu, à **l'UNANIMITE** des membres présents et représentés **AUTORISE** M. le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à un appel d'offre (ou toute autre procédure appropriée) dans le cadre du projet « Aménagement de la place », **AUTORISE** M. le maire à signer le ou les marchés à intervenir.

# 7/ Autorisation pour M. le Maire d'engager la procédure et de signer le marché « Réhabilitation de la halle des sports

Le conseil Municipal ouï l'exposé et après en avoir débattu, à **l'UNANIMITE** des membres présents et représentés **AUTORISE** M. le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à un appel d'offre (ou toute autre procédure appropriée) dans le cadre du projet « Réhabilitation de la halle des sports », **AUTORISE** M. le maire à signer le ou les marchés à intervenir.

### 8/ Participation aux frais de la délégation des feux de la Saint Jean

M. le maire explique que la délégation de la Saint Jean doit s'acquitter de frais de repas et de chambre qui peuvent se montrer très élevés, alors que ces personnes bénévoles assurent une animation phare du village. M. le maire propose que la Mairie prenne en charge, sur facture et dans la limite de 200€, une partie de ces frais. Le conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et représentés adopte cette proposition AUTORISE le Maire à payer la facture de repas ou nuitée de la délégation de la Saint Jean.

### 9/ Visionnage d'un diaporama sur le projet éolien Brouilla / Banyuls dels Aspres

Diaporama réalisé par Engie green et présenté par Laure VIGNATELLI à l'occasion d'une réunion d'étape de projet. Ce diaporama présente l'étude d'impact réalisée sur la zone pressentie de localisation du projet éolien. Il retrace les sensibilités environnementales sur le territoire. Le conseil municipal de Brouilla retiendra : Sur l'analyse des sensibilités : Présence d'oiseaux nicheurs, de migrateurs d'hivernants, Sensibilité sur les habitats pour les chiroptères par exemple... Faune terrestre etc...

M. le Maire et son conseil constatent que beaucoup de paramètres environnementaux sont susceptibles de bloquer ce projet et prennent conscience de la difficulté à le mener à bien.

Séance levée à 20 H 05

### INFORMATIONS

### **NOUVEAUX HABITANTS**

La Poste rappelle aux nouveaux habitants qu'il est indispensable d'installer une boîte aux lettres normalisée avec leur numéro et leur nom, afin que le facteur puisse procéder à la distribution du courrier sans erreur.

### ARRETE PREFECTORAL SECHERESSE & RESTRICTIONS D'EAU

La population est informée que par arrêté préfectoral n° SER/2018150-0002 Mr le Préfet a fixé en période de sècheresse, le cadre des mesures de gestion et de préservation de la ressource en eau dans le département des Pyrénées-Orientales ; et, par arrêté SER/2018242-0001 il a défini les mesures de restriction provisoire de certains usages de l'eau liées à l'état de ressource superficielle et des nappes souterraines, à savoir :

#### Sont interdits:

- le prélèvement d'eau pour le remplissage des piscines à usage familial
- Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles
- Le nettoyage des façades et des terrasses ne faisant pas l'objet de travaux
- L'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément
- L'arrosage des jardins potagers de 8h à 20h

#### ANALYSE D'EAU

Les conclusions sanitaires sur l'eau prélevée le 27 août dernier sont les suivantes : eau d'alimentaire conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### NOS ASSOCIATIONS

### **Concert Lyrique**

A l'issue de leur Assemblée Générale Ordinaire, les Amis d'Alain Marinaro ont coutume de produire un concert public à la Mairie de Brouilla; cette année, ce sera un concert lyrique

#### le dimanche 28 octobre à 17h

A cet effet, ils ont sollicité une soprano de notre Département,

Lauranne Oliva. Âgée d'à peine 18 ans, cette chanteuse est douée d'une voix exceptionnelle ; musicienne accomplie, elle a étudié le piano pendant 8 ans. En chant, elle est en troisième cycle spécialiste dans la classe de Christian Papis.

Elle sera servie au piano par une remarquable **accompagnatrice**, **Emilie Benterfa**, professeur certifiée au CNR de Perpignan, laquelle a collaboré en concert avec une foule de hautes personnalités musicales.

Au programme : un motet religieux de Vivaldi, des airs d'opéras de Mozart, Gounod, Massenet, Puccini, et des mélodies de Fauré et Debussy. **Entrée 10 €**, 8 € pour les résidents à Brouilla, gratuite pour les enfants jusqu'à 15 ans.

Pot convivial. Renseignements au 04 68 89 65 96



### Atelier "Corps et Voix"

Créé sous l'égide de l'association des Amis d'Alain Marinaro, l'atelier Corps et Voix s'adresse à toute personne, amatrice de chant ou novice, souhaitant explorer l'art du bien-être corporel et l'initiation à la pratique d'exercices vocaux et du chant.

La rencontre dure de 9h30 à 16h à la salle de conférences de la Mairie de Brouilla. Il s'agit pour chaque participant de s'offrir un peu de temps pour souffler, approfondir les bienfaits de la relaxation corporelle, développer son sens de l'écoute, partager les joies des harmonies musicales et le plaisir de mieux chanter.

Deux séances sont prévues d'ici la fin de l'année,

### le samedi 20 octobre et le samedi 24 novembre.

Le travail s'oriente vers:

l'éveil corporel (étirements, automassages, respiration..); la relaxation neuromusculaire et mentale;

la découverte de son "moi sonore" en état de relaxation ;

la posture du chanteur ;

la gestion du souffle ;

l'optimisation des résonateurs ;

l'apprentissage de la pose de la voix ;

l'apprentissage d'un chant ;

la gestion du trac et des émotions en situation.

### Comment participer?

Etre adhérent à l'association des Amis d'Alain Marinaro (cotisation de 30 €, 10 € pour les étudiants).

Inscription à la journée au tarif de 40 € (20 € pour les étudiants). Le repas de midi est pris au moulin de Brouilla entre 12h30 et 14h30, chacun apportant un plat ou une bouteille.

### L'atelier est animé par :

- Dalila Marinaro, praticien hospitalier en gériatrie, master-spécialiste en sophrologie caycédienne, thérapeute cognitivo-comportementaliste et hypno-thérapeute en institution.
- Monique Jeannest, professeur de chant, premier prix de chant au Conservatoire de Toulouse.

Toutes deux interviendront en animatrices bénévoles au bénéfice de l'Association. Renseignements et inscriptions au 04 68 89 65 96 ou à jean-yves.marinaro@orange.fr



### ON NOUS PRIE D'INSERER

### REMERCIEMENTS

Nadine et Julie CARLIN, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de leur époux et père, Dominique CARLIN.

### Hommage à Claude Massé

Les rayons du soleil réveillent la forêt On entend au lointain murmurer le ruisseau Éternelle chanson, nature et pureté Bruissement des feuilles à l'envol d'un oiseau!

Parcourue d'un frisson j'entre dans la forêt Je pense à Ludovic notre grand écrivain Qui foula de ses pieds cette terre mouillée Caressa ces chênes arbres nobles et sains!

Écorçage parfait, l'homme et l'expérience L'écorce rugueuse et lentement levée Repose sur l'herbe dans un grand silence Mais le chêne gémit se sentant dénudé!

Claude, avec amour, avec dextérité
Tu créas les « patots » aux yeux proéminents
Qui fixent sans rien voir dans l'immobilité
Donnant sens à leur vie grâce à ton grand talent!

Une œuvre minutieuse, digne d'un créateur La sagesse du cœur, l'invention inouïe Le liège fut pour toi le lien de la douceur Lorsque la création devient pure poésie!

Annie Franco

### NAISSANCE

Alexandra CALVET et Frédéric FERRER, ainsi que leur fils Ethan FERRER CALVET, sont heureux d'annoncer la naissance de Liam FERRER CALVET, né le 12 juillet 2018 à 05h26.

Mme Thérèse BELLAVISTA a le plaisir de vous annoncer la naissance de sa petite fille Alba, le 10 août 2018 au foyer de Fabien VILALDACH, Eli DANTHEZ et Lucas, domiciliés à Font-Romeu.

# INFORMATIONS

Devant les doléances de plus en plus nombreuses d'habitants du village, nous faisons appel au civisme de chacun et renouvelons cet article à l'attention des propriétaires de chiens. Nous sommes de plus en plus confrontés à des nuisances sonores dues aux aboiements quotidiens. Ces nuisances constituent un trouble anormal de voisinage, aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée.

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

Nous demandons aux propriétaires de chiens de veiller à la tranquillité du voisinage lorsqu'ils sont présents, et, en cas d'absence, de prendre les mesures nécessaires pour éviter les aboiements (ne pas laisser le chien à l'extérieur, prévoir collier anti aboiement....).

Si vous êtes concerné par ces nuisances, n'hésitez pas à en parler à votre voisin qui n'est pas forcément conscient de ce problème et qui, n'en doutons pas, fera le nécessaire pour respecter votre tranquillité.

En cas de problème récurrent, la police municipale pourra verbaliser les contrevenants (450 euros).

# INFORMATIONS UTILES

### **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi après-midi de 16h30 à 18h.

#### **ASSISTANTE SOCIALE**

Depuis cet été, il n'y a pas de permanence de l'assistante sociale sur Brouilla.

En cas d'urgence, contactez le secrétariat de la Maison Sociale au 04.68.53.69.55.

# RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés filles et garçons nés en Octobre, Novembre et Décembre 2002.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### <u>PIJ</u>

Le service jeunesse de la communauté de communes des Aspres vous invite à venir vous inscrire pour cette nouvelle année à la section accueil de loisirs adolescents.

Le dossier d'inscription peut être imprimé ou retiré directement :

Sur notre blog:

http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr Au collège d'Elne à partir du mois d'Octobre les jeudi de 12h45 à 13h45 devant le foyer des élèves.

Contact: Mickael DEJOYE: 06 19 36 60 67 Email: pj.brouilla@cc-aspres.fr

### RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

### ✓ LE VERRE

7 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- · Rue du Tech
- Route de la gare
- Lotissement Jardins del Conte
- Rue de Pourteills

### **DÉCHETS VERTS**

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

### **ENCOMBRANTS**

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- <u>Mardi 9 octobre 2018</u>: s'inscrire en mairie avant le vendredi 5 octobre, dernier délai.
- Mardi 13 novembre 2018 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 9 novembre, dernier délai.
- Mardi 4 décembre 2018 ; s'inscrire en mairie avant le vendredi 30 novembre, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

### **ORDURES MÉNAGÈRES**

Ramassage des conteneurs :

**Bac vert** (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif): 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

# CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école élémentaire de Banyuls Dels Aspres.

Renseignements: Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

### ✓ LES PILES

• Un point de collecte à la mairie

### **✓** LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, et un second sur le parking des écoles, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

<u>Sont interdits</u>: les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.